

Publié le 4/06/2024

Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

Publié le

ID : 014-200065589-20240530-2024\_76-DE

**COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES  
VAL ES DUNES**  
1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre le trente mai à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Cléville, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, MM. Guillaume LECOEUR, Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD (pouvoir à Philippe PESQUEREL jusqu'à son arrivée à 20h29), Alain PORQUET (pouvoir à Régine ÉNÉE jusqu'à son arrivée à 20h29), Henri LEHUGEUR, Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Mme Christel POIROT, M. Joël DUGUEY, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Thomas LEROY, Mmes Marianne TURPIN, Magali LONCLE (pouvoir à Eric MARGERIE), M. William HERFORT, Mme Coralie ARRUEGO (pouvoir à Christel POIROT), MM. Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Stéphane CASTEL), Claude FOUCHER (pouvoir à Patrice MARTIN), Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : M. Patrice MARTIN

Date de convocation :  
23.05.2024  
Date d'affichage  
23.05.2024

Nombre de conseillers :  
En exercice 39  
Présents 29  
Titulaires 29  
Suppléants 0  
Pouvoirs 6  
Votants 35  
20h29 Arrivée titulaires +2  
Pouvoirs -2  
Votants 35  
  
Quorum 20

### Délibération n° 2024 / 76

**Objet : ASSAINISSEMENT – Programme de réhabilitation 2023 – Rue Fred Scamaroni – Acquisition de la parcelle ZH19 pour l'implantation d'un poste de refoulement**

Dans le cadre du programme de réhabilitation d'assainissement 2023, un nouveau poste de refoulement doit être créé afin de rediriger les effluents de la rue Fred Scamaroni à Frénouville vers le réseau du lotissement des Evignettes.

La parcelle cadastrée ZH19, d'une superficie de 106m<sup>2</sup>, est envisagée pour implanter ce poste. Après estimation du service des domaines, il est proposé d'acquérir ce bien pour 9 500 € HT auprès de M. Villeroy. La CDC prendrait à sa charge les frais d'acte et de document d'arpentage.

Vu l'avis des domaines en date du 16 avril 2024,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide de conclure avec M. Villeroy une promesse de vente pour le terrain d'implantation du poste de refoulement des eaux usées rue Fred Scamaroni à Frénouville, parcelle ZH19, d'une surface de 106 m<sup>2</sup>, pour un montant de 9 500 € HT ;

↳ S'engage à prendre en charge les frais d'acte notarié et les frais de document d'arpentage ;

↳ Autorise M. le Président à signer tous les documents nécessaires à l'achat de ce terrain.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Patrice MARTIN



Le Président,  
Philippe PESQUEREL

Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

Publié le

ID : 014-200065589-20240530-2024\_76-DE

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*